

Credencial officielle 2016 et Compostela TRÈS IMPORTANT

L' Oficina del Peregrino n'admettra plus que ses propres credenciales pour la remise de la Compostela.

Le Conseil veut mettre fin au marketing avec des documents qui atteignent 20 euros, et donne un moratoire jusqu'à Avril 2016

Le Chapitre de la Cathédrale de Santiago a donné un ultimatum aux entités qui émettent des credenciales pour les pèlerins, et à partir du 1er Avril 2016 admettra seulement, pour remettre la Compostela, la credencial officielle de l'Oficina de Acogida al Peregrino, qui sera considérée comme la seule valable, et dont le prix pour le pèlerin ne pourra pas dépasser deux euros.

Dans une communication adressée par le Conseil et signée par le doyen, Segundo Pérez, la Cathédrale explique qu'à l'heure actuelle, on reçoit plus de 25 modèles, dont les prix oscillent entre la gratuité et vingt euros, et qu'il a même été tenté de les vendre par Internet.

"L'accueil pastoral, l'attention soigneuse et la gratuité doivent être les objectifs fondamentaux de notre présence sur le Chemin et dans le but du Pèlerinage", affirme l'Église dans son écrit. Elle ajoute que la gestion de l'accréditation des pèlerins "ne peut être faite avec des critères commerciaux ou de profit; les produits qui pourraient en dériver, nécessairement limités au modèle établi, devront toujours aboutir en faveur des meilleurs service et attention au pèlerin".

Le prix officiel, un coût "minime", deux euro, est justifié, explique le Conseil, par la nécessité de maintenir le Bureau d'Accueil du Pèlerin, qui suppose "un effort non infime de la Cathédrale".

Le Conseil expose que si un groupe ou entité souhaite personnaliser la credencial, il est possible de laisser un espace en blanc, et que, moyennant une entente avec le Bureau d'Accueil du Pèlerin, il pourra être ajouté un texte court "qui ne contredise pas, mais au contraire souligne le sens chrétien du pèlerinage; l'Office de la Cathédrale se chargera de l'impression de celle-ci".

Avec l'objectif d'éviter des inconvénients à toutes les entités qui émettent des credenciales, et après la tenue d'un "ample dialogue" avec beaucoup d'entre elles, le Conseil leur concède un moratoire afin qu'on puisse les utiliser, jusqu'au premier Avril 2016, date à partir de laquelle seront seules admises, pour remettre la Compostela, les credenciales de l'Oficina de Acogida al Peregrino

Credencial et Compostela : tampons 2015

Tampons sur la crédenciale, 2015 TRÈS IMPORTANT

Camino n° 157, Septembre 2015

Le 12 mai 2015, aux environs de 14 h, mon ami et moi nous sommes

présentés, à notre arrivée à Compostelle, directement au bureau administratif pour obtenir notre "certificat". Après plus de trois quart d'heure d'attente, une employée a examiné mon credential en détail, pour vraisemblablement contrôler tous les points de chute. Après avoir discuté avec son collègue, elle n'a rien voulu savoir, et m'a catégoriquement lancé sur le comptoir mon credential, en prétendant que je ne l'avais pas fait tamponner deux fois par jour à partir du centième kilomètre. J'ai eu beau lui dire que nous venions de St-Jean-Pied-de-Port, et que nous avons 75 ans, rien à faire. Il en a été de même pour mon ami.

Je peux vous dire que j'ai été tellement déçue que nous sommes repartis immédiatement, sans même aller voir la cathédrale, sans même faire des achats comme je l'avais prévu. J'étais dépitée. Il ne me paraît pas normal que les pèlerins qui ne font que cent kilomètres soient mieux considérés que ceux qui en font six fois plus...

Merci pour l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier...

Jacqueline Téchené

Bureau d'accueil des pèlerins - Saint-Jacques-de-Compostelle

<http://peregrinossantiago.es/fra/atencion-al-peregrino/la-compostela/>

Au 20ème siècle, la croissance des pèlerins, arrivant à Saint-Jacques-de-Compostelle par des moyens de transport modernes, a donné lieu à une préoccupation sur les aspects de l'effort et des sacrifices du pèlerinage qui pouvaient être perdus ou diminués.

En même temps, il y a eu une croissance dans les certificats délivrés par d'autres organismes qui ont cherché à imiter la "Compostela" traditionnelle.

Par conséquent, la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle a décidé que, pour obtenir une "Compostela", le pèlerin devait apporter la preuve, grâce à "crédenciale", qu'il avait fait au moins les 100 derniers kilomètres à pied ou à cheval jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle et, s'il venait en vélo, les derniers 200 kms. Cette règle est encore utilisée aujourd'hui.

Pour se voir attribuer la "Compostela" :

- il faut donc avoir fait le pèlerinage avec une motivation religieuse ou pour une motivation similaire, comme un vœu, une promesse, une recherche personnelle, etc...
- il faut avoir marché ou voyagé à cheval au moins les cent derniers kilomètres, ou à vélo les deux cents derniers kilomètres, pour arriver à la Tombe de l'Apôtre, à la Cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle ;
- il faut avoir recueilli au minimum deux tampons (cachets) chaque jour, sur la "crédenciale". Ceux-ci peuvent être pris à l'endroit où le pèlerin dort ou un autre endroit comme une église, un monastère, une mairie, un café, un commerce, etc... Il est donc important que le pèlerin s'assure qu'il a bien effectué cette opération, chaque jour, au moins dans les 100 derniers kilomètres avant la Cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle, si il est à pied ou à cheval, et dans les 200 derniers kilomètres si il voyage en vélo.

Vous pouvez parcourir les Chemins de Saint-Jacques en différentes périodes.

Ceux et celles qui sont à pied ou à cheval doivent impérativement accomplir les 100 derniers kilomètres avant l'arrivée à Saint-Jacques-de-Compostelle, ou les 200 derniers kilomètres si ils se déplacent en vélo. Chaque jour, deux cachets sont nécessaires (sur la "crédenciale"), de l'endroit de départ et au

cours de la journée, ainsi qu'au moment de l'arrêt du jour (chaque fois avec la date) ; il faut obtenir un nouveau cachet (avec date) le jour où le pèlerin continue (recommence et poursuit) son chemin !

Forum ACSJPA

<http://www.aucoeurduchemin.org/spip/-rubrique34-.html>

Jacques - 11 septembre 2015

Des nouvelles très fraîches d'un pèlerin que j'ai reçu hier soir chez moi, revenant de St Jacques à pied (aller et retour). Cette personne (très proche des responsables de web compostella) a posé la question au bureau des pèlerins à St Jacques.

1 / Il est réel que les autorités de l'archevêché veuillent mettre de l'ordre au niveau des crédencials. Elles ont agréé un certain nombre d'entre elles et ne veulent pas cette prolifération de document. Motif avancé: éviter le tout et n'importe quoi, fait par de nombreuses associations jacquaires, qui prolifèrent dans beaucoup de pays, et notamment en France.

Pour la France, seraient accrédités celle de l'asso des Amis de St Paris (la plus ancienne) et la créanciale de l'Église Catholique. D'autres, comme Rhône-Alpes, asso des Pyrénées Atlantiques, asso de Bretagne, sont tolérées (pour l'instant).

Pour les autres pays, à part l'Allemagne, l'Italie, les USA, la Corée du Sud, c'est le grand flou...

2/ Ce qui est sûr, c'est que certains documents seront refoulés; exemple ceux que certains achètent (parfois fort cher); j'ai vu un jeune me présenter un document en papier plastifié (sur lequel le tampon "bave' de partout) acheté 50 euros sur internet !

Pour ce qui est des 2 tampons sur les 100 derniers km, la réponse est là aussi floue. On a répondu à mon contact que cela était obligatoire pour ceux qui ne faisaient que les derniers 100 km. Par contre, pour les pèlerins venant de loin (dans la continuité), cela ne serait pas le cas.

L'avis de mon contact est que l'on est un peu dépendant de l'humeur de la personne qui vous reçoit.

Forum ACSJPA

<http://www.aucoeurduchemin.org/spip/-rubrique34-.html>

jean de lons - 11 septembre 2015

Depuis la mise en service des nouvelles credenciales au début de 2015, il est absolument obligatoire d'avoir 2 sellos pour chaque étape sur les 100 derniers kms de chemin, quels qu'ils soient, que ce soit le Camino Francés, la Plata, el Norte, el Portugués, el Inglés, etc.....

C'est à dire à partir de Sarria, Ourense, Vilalba, Tuy, Coruña, etc...

Étant hospitalero depuis plus de 10 ans pendant de longues périodes en Espagne tous les ans, et aussi Pèlerin régulier, je viens de poser la question directement aux Responsables de Santiago la semaine dernière. Je peux donc confirmer cette nouvelle. Je ne sais pas pourquoi cette norme a été mise en place, mais elle est en vigueur néanmoins.

12/09/2015

delhommeb at wanadoo.fr